Un journaliste de RFI condamné à trois ans de prison au Burundi

RTBF, 8 janvier 2013La justice burundaise a condamnÃ© mardi en appel un journaliste de Radio France Internationale (RFI), Hassan Ruvakuki, Ã trois ans de prison ferme, une peine beaucoup moins lourde que la perpÃ©tuitÃ© dont il avait Ã©copÃ© en premiÃ¨re instance, mais qui a nÃ©anmoins suscitÃ© de larges protestations. La Cour a abandonnÃ© les charges de "terrorisme" retenues au premier procÃ¨s et dÃ©clarÃ© coupable le journaliste et dix autres accusÃ©s de "participation Ã une association formÃ©e dans le but d'attenter aux personnes et propriÃ©tÃ©s".
"La Cour rÃ©forme le jugement et requalifie les faits Ã charge de Ruvakuki Hassan" et de dix de ses co-accusÃ©s, et les "condamne Ã trois ans" de prison ferme, a dÃ©clarÃ© le prÃ©sident de la Cour d'appel de Gitega, dans le centre du Burundi, Fulgence Ruberintwari.Dans la foulÃ©e du verdict, l'avocat d'Hassan Ruvakuki, Fabien Segatwa, a soulignÃ© que le journaliste, emprisonnÃ© depuis novembre 2011, avait dÃ©jÃ purgÃ© plus du quart de sa peine et qu'il Ã©tait Ã©ligible Ã une libÃ©ration anticipÃ©e. "MÃªme si cette condamnation est plus lÃ©gÃ¨re que la premiÃ¨re, c'est trois ans de trop, " a-t-il estimÃ©.En juin, en premiÃ¨re instance, Hassan Ruvakuki, correspondant du service en swahili de RFI, avait Ã©tÃ© dÃ©clarÃ© coupable d'avoir organisÃ© une attaque lancÃ©e par une nouvelle rÃ©bellion Ã partir de la Tanzanie en novembre 2011, puis d'en avoir fait la publicitÃ©. L'attaque avait fait des dizaines de morts Ã Cankuzo, dans l'est du Burundi.En appel, le procureur avait de nouveau requis la perpÃ©tuitÃ© contre le journaliste. Hassan Ruvakuki, qui n'avait pas pu se dÃ©fendre en premiÃ¨re instance, avait reconnu Ãªtre allÃ© en Tanzanie, mais uniquement pour y faire son travail de collecte d'information.Au total, 23 accusÃ©s Ã©taient jugÃ©s dans ce procÃ¨s en appel. Neuf d'entre eux, prÃ©sentÃ©s comme des combattants, ont vu leurs peines de prison Ã vie confirmÃ©es, et trois autres, reconnus coupables de complicitÃ© "d'acte terroriste", ont Ã©copÃ© de 20 ans de rÃ©clusion.Aucun des accusÃ©s n'Ã©tait prÃ©sent au prononcÃ© du verdict.Les procÃ¨s Ã©tÃ© suivis de prÃ¨s par les diplomates occidentaux en poste Ã Bujumbura.En dÃ©cembre, la prÃ©sidente de l'Audiovisuel extÃ©rieur de la France, qui chapeaute notamment RFI et la chaÃ®ne de tÃ©lÃ©vision France 24, Marie-Christine Saragosse, Ã©tait venue au Burundi soutenir le journaliste.Mardi, dans un communiquÃ© diffusÃ© par RFI, Mme Saragosse a exprimÃ© "sa profonde dÃ©ception de voir le journaliste rester derriÃ¨re les barreaux", tout en espÃ©rant sa "libÃ©ration prochaine".Le procÃ¨s d'Hassan Ruvakuki a aussi Ã©tÃ© suivi de prÃ¨s par la sociÃ©tÃ© civile burundaise, elle-mÃªme sous pression croissante du pouvoir de Bujumbura. Des organisations locales s'Ã©taient jointes Ã d'autres, internationales, comme Reporters sans frontiÃ¨res (RSF), pour dÃ©noncer "un procÃ¨s inique" en premiÃ¨re instance.Dans la foulÃ©e des derniÃ¨res Ã©lections burundaises, boycottÃ©es par l'opposition en 2010, un regain de violences avait frappÃ© le Burundi.Le pays avait vu Ã©clore de nouveaux mouvements rebelles, que le gouvernement burundais, rÃ©ticent Ã reconnaÃ®tre le phÃ©nomÃ¨ne, prÃ©fÃ©rait qualifier de bandits, mais qui avaient fait craindre le retour d'une violence Ã grande Ã©chelle.Depuis les annÃ©es 1970, le Burundi a Ã©tÃ© meurtri par une sÃ©rie de massacres interethniques et une longue guerre civile qui n'a pris fin qu'en 2006.Ces derniers mois, les violences se sont attÃ©nuÃ©es, mais le pouvoir continue Ã chercher Ã Ã©touffer les voix critiques selon les journalistes, les militants associatifs et l'opposition.Bien que rÃ©duite, la peine dÃ©cernÃ©e en appel Ã Hassan Ruvakuki a d'ailleurs fait l'objet de nouvelles protestations burundaises."Tous les journalistes burundais sont sous le choc, " a dÃ©clarÃ© le prÃ©sident de l'Union burundaise des journalistes, Alexandre Niyungeko. "Je pense qu'on a voulu le condamner pour le condamner. C'est de l'acharnement, car peut-on attenter Ã la vie d'autrui avec un micro? "RSF a elle aussi dÃ©noncÃ© un "acharnement" et lancÃ© une pÃ©tition pour la libÃ©ration du journaliste.Belga